

1 février 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION DE M. GISCARD D'ESTAING SUR LA SECURITE PUBLIQUE LE 1ER FEVRIER 1978

"LA PREOCCUPATION DE SECURITE TEND A DEVENIR LA PREMIERE PREOCCUPATION DES FRANCAIS. LE GOUVERNEMENT A LE DEVOIR D'Y REpondre, TOUT EN RESPECTANT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA SOCIETE FRANCAISE, QUI SONT LE DROIT DES PERSONNES, ET LE RESPECT DES PROCEDURES DE JUSTICE. LE MAL DOIT ETRE EXTIRPE A SA RACINE, PAR UN ENSEMBLE D'ACTIONs DE PREVENTION. CETTE ACTION DOIT ETRE COMPLETEE PAR L'ACCROISSEMENT DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS PERMETTANT D'ASSURER LA SECURITE QUOTIDIENNE DANS LES RUES, DANS LES LIEUX PUBLICS ET DANS LES TRANSPORTS. LE GOUVERNEMENT DEVRA PRESENTER POUR LA FIN DU MOIS DE FEVRIER, UN PREMIER CALENDRIER DE REALISATIONS

-\